

Service de l'Ecole doctorale
Affaire suivie par Claudine Raymond
Tél : 01 49 54 25 32 Bureau A834
Email : these@ehess.fr

Les membres du jury se sont réunis, le 20.9. 2018, à (lieu) Paris à 9 heures

Sous la présidence de

Pour la soutenance de thèse de LUCIE DRECHSELOVA'

Présentant une thèse intitulée Femmet et pouvoir local : processus d'engagement
et trajectoires politiques féminins en Turquie

Préparée sous la direction de H. Bozarlam et J. Malečkova' dans l'Ed 286 (ED EHESS).

En vue de l'obtention du **DIPLÔME DE DOCTORAT** en SPÉCIALITÉ (cf. liste ci-jointe)

ÉTUDES POLITIQUES

L'examen de ce travail terminé, les membres du jury, soussignés, après avoir délibéré, prononcent (cocher la case pertinente)

L'ADMISSION et déclarent le (la) candidat(e) digne du **GRADE DE DOCTEUR**

L'AJOURNEMENT

Nom et prénom des membres du jury	Qualité exacte et établissement de rattachement	Visioconférence	Signature
M. mr <u>DULONG Delphine</u>	<u>NCF-HDR Université Paris 1-CESSP</u>		
M. me <u>MASSICARD Elise</u>	<u>DR CNRS CERI</u>		
M. me <u>MALEČKOVA' Jitka</u>	<u>Faculté des Arts, Univ. ^{Charles}</u>		
M. <u>Hamir Bozarlam</u>			
M. <u>Jan Zouplna</u>	<u>Institut Orien./Ac. S. Tchèque</u>		
M.			
M.			
M.			

Nota bene : Ce procès-verbal, à usage interne, n'a pas valeur d'attestation. Il est formellement interdit d'en fournir des copies à l'impétrant(e)

AVIS DU JURY SUR LA DIFFUSION NUMÉRIQUE DE LA THÈSE

Titre de la thèse : Femmes et pouvoir local: processus d'engagement et trajectoires politiques féminins en Turquie

Nom et prénom de l'auteur : Lucie Drechselová

Date de soutenance : 20.9.2018

Nom et prénom des membres du jury
M. ^{me} DULONG Delphine
M. ^{me} MASSICARD Elise
M ^{me} MALECKOVA' Jitka
M. Hamir Bonnamani
M. Jan Zouplna
M.
M.
M.

Thèse confidentielle : Oui Non

Si oui, fin de confidentialité le :/...../.....

À l'issue de la soutenance, le jury estime que la thèse ci-dessus mentionnée :

- Peut être diffusée en l'état,
 Ne pourra être diffusée qu'après corrections par le docteur et validation du directeur de thèse.

La nature des corrections à apporter à la thèse a été communiquée au (à la) candidat(e) à l'issue de la soutenance. Le ou la candidat(e) dispose d'un délai de trois mois (à compter de la date de soutenance) pour effectuer ces corrections.

Date et signature du président du jury (indiquer le nom et prénom) :

20/09/2018 J. Zouplna